

Dent de Rossane

Bauges - Aillon-le-Jeune

Dimanche 22 mai 2011

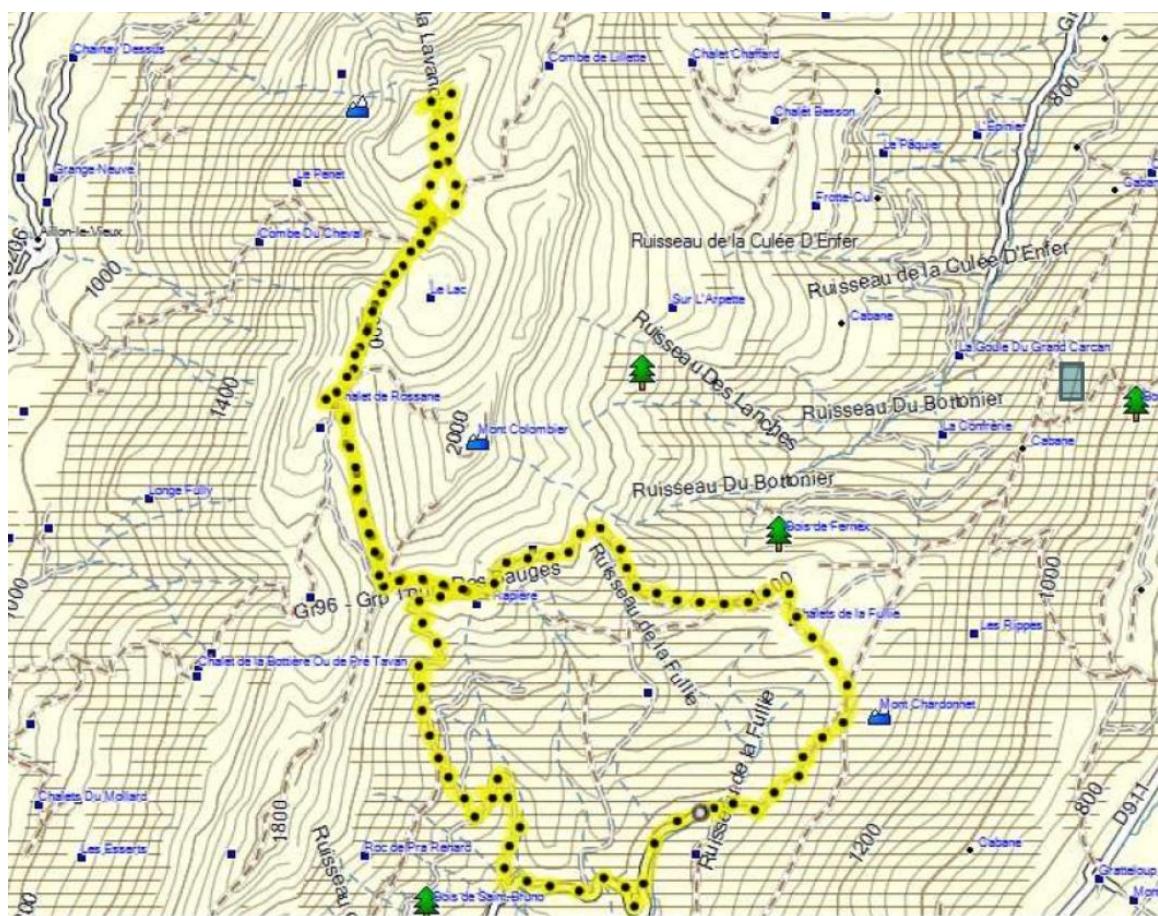
Niveau : P2 T2 - Dénivelé : 700 m - 4h30 de marche.

Animateur : Michel Tinteroff

7 participants - départ 1200 m.

Distance depuis Annecy : 50 km

Itinéraire



Compte rendu : Michel Tinteroff

- ▶ Météo empreinte du signe de Zeus Terpichénauros ?
- ▶ Effectifs en phase de récupération au retour d'épreuves épuisantes ?
- ▶ Aversion du risque induit par l'intervention d'un animateur néophyte au TPA, et ceci malgré la présence rassurante de notre Président ?
- ▶ Qualité des propositions concurrentes ?

La conjugaison de tous ces facteurs explique peut-être que nous ne partîmes qu'à 7 ce dimanche vers les Bauges en vue d'y gravir la Dent de Rossanaz.

Après qu'une brève mais bienvenue mise en jambes sylvestro-routière nous ait conduits aux abords des chalets de Praz Gelaz (1200m), la pente se fit plus abrupte, mais le maintien d'une allure régulière nous permit d'atteindre bientôt le Col de la Cochette (1694 m), non sans avoir essuyé un petit grain qui nécessita un bâchage général.

L'ondée prit rapidement fin et nous poursuivîmes un cheminement devenu plus proche de l'horizontale sous un ciel incertain pour parvenir après un ultime coup de reins au Col du Colombier (1799m).

La dent de Rossanaz se découvrait alors à nos yeux émerveillés mais il était déjà 12h20, l'atteindre et en revenir demandait +/- 2h30, et la seule stabilité apparente du baromètre ne nous autorisait pas à exclure la survenue d'un orage dans l'après midi.

La sagesse commandait donc un virage à 180° que nous exécutâmes immédiatement pour aller nous mettre à table (si, si..) au Chalet de Rossane.

C'est lestés entre autres choses de quelques douceurs plutôt appréciées que nous regagnâmes d'un pas tranquille nos carrosses, en nous félicitant d'y parvenir secs.

Nos gosiers, quant à eux, ne le restèrent guère à la faveur d'une halte aussi désaltérante que conviviale dans un estaminet proche.

Félicitations à tous pour votre bonne humeur et votre bienveillance à l'égard d'un "bleu" au TPA.